



Formation

Chef de manœuvre

Gestes de commandement pour opérations de levage/Hors élingage

Objectifs de la formation

- Assurer, en sécurité, la fonction de chef de manœuvre lors d'opérations de levage.
- Guider le conducteur à l'aide des gestes de commandement conventionnels et, si nécessaire, par liaison radio ou vocale.
- Organiser la manœuvre, se positionner correctement et prévenir les risques liés au déplacement des charges.

Prérequis

- Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire.
- Comprendre les consignes de sécurité et avoir la capacité de communiquer avec le conducteur.

Organisation

- Nous privilégions la formation directement dans votre établissement pour l'adapter à vos besoins.
- En salle dédiée, en cas de formation inter-entreprise.

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur / écran.
- Supports visuels, photos et diaporama.
- Études de cas, échanges entre stagiaires et formateur.
- Démonstrations et participation active des stagiaires.
- Mises en situation adaptées aux opérations de levage et à l'environnement de l'entreprise.
- Évaluation des acquis théoriques et pratiques.



Contenu

- Rôle, missions et limites de fonction du chef de manœuvre.
- Principes de prévention et risques liés aux opérations de levage.
- Positionnement, visibilité, circulation, balisage et coactivité.
- Gestes de commandement conventionnels.
- Communication avec le conducteur : gestes, radio et échanges vocaux brefs, clairs et sans ambiguïté.
- Organisation d'une manœuvre simple en sécurité.
- Conduite à tenir en cas de danger, de perte de visibilité ou d'arrêt d'urgence.

Evaluation

- Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation.
- Le formateur évalue le positionnement des stagiaires en amont pour adapter le déroulement de formation.
- Une évaluation théorique et permet de vérifier l'aptitude du stagiaire à assurer la fonction de chef de manœuvre.

Attribution

- Une attestation de formation individuelle est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.
- Un avis de fin de formation peut être émis au regard des résultats obtenus aux évaluations.

Durée

- Initiale : 4 heures
- Durée adaptable selon le niveau des participants, le contexte d'intervention et le temps consacré aux exercices pratiques.

Accessibilité

- Les conditions d'accès des personnes en situation de handicap doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente (Art. R111-19-2 du Code de la construction). Nous nous soucions de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Afin de préparer au mieux notre intervention, nous vous remercions de nous faire part, en amont de la formation, de toutes informations nécessitant une adaptation de notre part.
- Interlocuteur handicap : Patrice Varinier contact : vfp.varinier.patrice@gmail.com
- N'hésitez pas à vous orienter vers nos partenaires ressources handicap :
 - o AGEFIPH : <https://www.agefiph.fr/>
 - o Contact RHF : rhf-ara@agefiph.asso.fr
- En ce qui nous concerne, nos formations étant dispensées essentiellement en intra, nous veillons à vérifier que les locaux des entreprises où nous intervenons soient aux normes.



Conditions d'accès

- Après contact, l'analyse des besoins est faite avec le donneur d'ordre dans le cas échéant.
- Un devis est établi. Si acceptation du devis, une convention ou un contrat de formation est rédigé.
- À ce moment-là un délai d'une semaine est nécessaire avant le démarrage de la formation. Une convention est alors envoyée.

Tarif

- Nous consulter pour l'établissement d'une proposition adaptée à votre besoin, au nombre de stagiaires et au lieu de la formation.
- Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante si le statut de l'organisme le prévoit.